

Renforcement de la démocratie

Du 20 au 22 avril 2001, le Canada a accueilli à Québec le troisième Sommet des Amériques, qui réunissait les 34 chefs d'État et de gouvernement démocratiquement élus de l'hémisphère occidental.

Les Sommet des Amériques fournissent aux dirigeants des pays du continent l'occasion de discuter de l'état de ce dernier et de mettre au point un plan d'action destiné à guider leurs gouvernements dans un effort commun pour améliorer la vie des habitants de leurs pays. À Québec, les participants ont abordé toute une variété de sujets qui préoccupent le Canada et ses partenaires – démocratie, droits de la personne, justice, primauté du droit, sécurité humaine, société civile, égalité des sexes, peuples autochtones, environnement, migration, santé, éducation, diversité culturelle et commerce.

Les dirigeants ont émis une Déclaration et un Plan d'action détaillé dans lesquels sont énoncés les principaux engagements et sont annoncées d'importantes nouvelles initiatives. Ces initiatives se regroupent sous 18 rubriques qui ont toutes pour objet de renforcer la démocratie, promouvoir la prospérité et réaliser le potentiel humain.

La grande réussite du Sommet de Québec a été l'adoption de la « clause démocratique », qui affirme que le respect de la démocratie est une condition impérative de la participation aux Sommets des Amériques et au processus qui y est relié. Après la rencontre de Québec, les ministres des affaires étrangères ont négocié la Charte démocratique interaméricaine, laquelle affirme clairement que la démocratie est le principe fondamental de l'hémisphère occidental. Ensemble, la clause et la Charte établissent de nouvelles normes qui servent de base à une coopération accrue entre les pays des Amériques. Nonobstant les divergences qui pourraient survenir, tous conviennent que les institutions et les pratiques démocratiques sont indispensables au progrès.



Page de signature de la Déclaration de Québec